



Club de voile Grande-Rivière, Gatineau, Québec

Étape n°1 du Circuit du Québec
Événement régional de qualification des Jeux du Québec

AVIS DE COURSE

13 et 14 juin 2026

Club de voile Grande-Rivière, Gatineau, Québec

Autorité organisatrice : Fédération de voile du Québec et Club de voile Grande-Rivière

1. RÈGLES

- 1.1. La régata sera régie par les règles telles que définies dans les Règles de course à la voile.
- 1.2. En cas de conflit dans la traduction, le texte français prévaudra.
- 1.3. La RCV 40.1 s'applique.
- 1.4. La RCV Annexe T « Conciliation » sera en vigueur.

2. COMMUNICATION

Le tableau officiel d'information en ligne peut être consulté [ici](#).

3. ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte aux classes Optimist (4 flottes), ILCA 4, ILCA 6 et ILCA 7.
- 3.2. Les ILCA 6 et les ILCA 4 seront considérés comme deux classes s'il y a le nombre requis de participants dans chacune d'elles pour former deux classes.
- 3.3. Dans le cas contraire, elles seront considérées comme une seule classe et les participants pourront changer de gréement au cours de l'événement. Cependant, les deux voiles doivent obligatoirement porter le même numéro de voile, soit celui soumis à l'inscription. Ceci modifie les règles de la classe ILCA.
- 3.4. Un minimum de 5 inscriptions est nécessaire pour constituer une classe. Tous les compétiteurs doivent signer le formulaire de décharge de responsabilité. Si l'athlète est âgé de moins de 18 ans, le formulaire doit être signé par son tuteur légal. Tous les compétiteurs doivent être membres en règle de la FVQ/Voile Canada et doivent présenter une preuve d'âge.
- 3.5. L'inscription sera officielle quand tous les documents nécessaires auront été soumis et le paiement acquitté.

FRAIS D'INSCRIPTIONS

3.6. Frais d'inscriptions à la régates, taxes incluses (2 jours, samedi et dimanche) :

	FRAIS D'INSCRIPTION AVANT LE 5 JUIN 2026	FRAIS D'INSCRIPTION À PARTIR DU 5 JUIN 2026	FRAIS D'INSCRIPTION À PARTIR DU 12 JUIN 2026 à 16 H
BATEAU SIMPLE	80,00 \$	130,00 \$	140,00 \$

3.7. Le formulaire d'inscription est disponible sur le site de la FVQ : www.voile.qc.ca et sur le site : www.ecole.cvgr.qc.ca/festivoile-2026.

3.8. Un bateau accompagnateur avec ou sans entraîneur n'a aucun frais d'inscription à payer, mais doit s'enregistrer au bureau d'inscription pour des raisons de sécurité. Tous les entraîneurs doivent être membres en règle de Voile Canada et avoir payé leur cotisation d'entraîneur.

4. HORAIRE

DATE	HEURE	ÉVÉNEMENT
SAMEDI 13 JUIN	07 h 30 - 09 h 00	Fin des inscriptions
	09 h 00	Réunion des barreaux
	10 h 00	Premier signal d'avertissement de la journée
DIMANCHE 14 JUIN	10 h 00	Premier signal d'avertissement de la journée
	Dès que possible	Présentation des médailles

Aucun signal d'avertissement ne sera donné après 15 h 00, le dernier jour de la régates.

5. INSTRUCTIONS DE COURSES

Les instructions de course seront disponibles au bureau d'inscription, sur le tableau officiel d'information en ligne et sur le site de la fédération.

6. PARCOURS

Les parcours à effectuer seront du type au vent-sous le vent.

7. CLASSEMENT

- 7.1. Pour chaque classe, il n'y a pas de nombre limité de courses.
- 7.2. Une course doit être validée pour constituer une série.
- 7.3. Quand moins de cinq courses ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses.
- 7.4. Quand cinq courses ou plus ont été courues, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses points dans toutes les courses en retirant son plus mauvais pointage.
- 7.5. Pour le classement du Circuit du Québec, toutes les étapes au calendrier compteront avec le

ystème de pondération.

8. BATEAUX DE SUPPORT

L'accès au site de régates est interdit pendant une course aux bateaux de support des entraîneurs et des accompagnateurs (à l'exception des entraîneurs de la flotte verte).

9. LOCALISATION DES VOILIERS SUR TERRE ET MISE À L'EAU

9.1. Tous les bateaux doivent être placés dans l'aire désignée sur le terrain.

9.2. Les remorques doivent être rangées à l'emplacement indiqué dans la cour de remisage.

10. PRIX

Des prix seront accordés pour les trois premières places de chaque classe, à l'exception de la flotte verte Optimist.

11. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

11.1. Les compétiteurs participent à la régates à leur propre risque. Voir règle 4 des RCV : Décision de courir. L'autorité organisatrice et le Club de voile Grande-Rivière n'accepteront aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

11.2. Suite à son inscription, le participant à cette régates, cède les droits et la permission pour l'usage et la reproduction de photographies et de vidéos, de lui-même ou de son bateau au cours de cet événement de voile, en vue d'être publiés dans tout média de Web, de journaux, ou de publicité.

12. ASSURANCES

Chaque bateau participant doit être assuré avec une assurance responsabilité civile valide ayant une couverture minimale de 500 000 \$ par incident ou l'équivalent. L'organisation n'accepte aucune responsabilité quant à la vérification de cette assurance.

13. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

13.1. Contacter Maxime Mimeault à competition@cvgr.qc.ca pour toute question.

13.2. Autres informations : Les entraîneurs accompagnant les athlètes doivent obligatoirement détenir une certification FVQ/Voile Canada valide et à jour.